

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026 À 2035 ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

LE MARDI 2 DÉCEMBRE 2025, À 18 H 30

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dressera le programme décennal d'immobilisations 2026 à 2035 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'année 2026 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra **le mardi 2 décembre 2025 à compter de 18 h 30**, au **Centre récréatif Rivière-des-Prairies**, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis.

Conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2026 à 2035, ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2026.

Fait à Montréal, le 21 novembre 2025

Le Secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj